

ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Jeudi de 8h30 à 12h et

Samedi de 9h à 11h30

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Annonces à déposer en Mairie
pour le **vendredi 11 septembre**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se
réserve le droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ELUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h,
mercredi de 14h à 15h et sur rendez-vous.

Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux
et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint chargé de la voirie
et des espaces verts, le vendredi de 15h30 à
17h30

Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de
l'enfance, jeunesse et des associations, mercredi
de 10h à 12h

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de
l'urbanisme, des affaires agricoles et du
patrimoine, le mercredi de 11h à 12h et le samedi
matin sur rdv.

ETAT CIVIL

Naissances

Augustin BOUGUET, 19 rue Hervé de Guébriant,
né le 26 juin

Jacob BREGUIN, 1 Route de Kersaint, né le
1^{er} juillet

Diane LE BAIL, 7 Pont Méan, née le 11 août



INFOS DU MOIS

Bonjour à toutes et tous,

Les vacances se terminent, j'espère que vous aurez pu vous reposer, vous amuser et reprendre des forces. Je souhaite à chacun une reprise heureuse et courageuse de vos activités professionnelles, scolaires ou associatives.

Le contexte sanitaire actuel reste strict. Le port du masque dans tous les lieux clos et sur le marché, la distanciation physique, le nettoyage des mains au savon et au gel hydroalcoolique, toutes ces mesures permettent de se protéger soi et les autres. Toutes ces consignes sanitaires et d'assurance de désinfection nous ont obligés à annuler les événements qui auraient dû se produire dans la salle polyvalente cet été. Toutes les réservations sont suspendues.

La rentrée scolaire du 1^{er} septembre se fera aussi dans ce contexte avec un protocole particulier.

Depuis l'installation du nouveau conseil municipal, les commissions se sont réunies d'abord pour prendre connaissance des différents dossiers en cours puis pour mettre en place des actions à travailler dans les prochains mois.

Ainsi, durant l'été, une signalisation a été installée pour la traversée du passage piéton devant l'école Sainte Marie. C'est un affichage flash qui s'éclaire de chaque côté de la chaussée lorsque l'on appuie sur le bouton poussoir situé sur le mât. Ce nouveau dispositif ne supprime pas la vigilance que l'on doit avoir pour la traversée de route. Nous avons aussi fait l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse recycleuse zéro déchet. Cet engin broie l'herbe et évite ainsi le ramassage et l'envoi de l'herbe coupée en déchèterie.

A la rentrée, les enfants de la cantine vont découvrir un nouveau mode de fonctionnement. Le service ne se fera plus de manière habituelle mais sous forme de self.

Comme annoncé lors des vœux du mois de janvier et prévu lors du budget de février, la mairie va être rénovée. Les travaux seront consacrés essentiellement à la rénovation énergétique avec changement du système de chauffage, des ouvrants, de l'isolation des plafonds et des murs mais aussi les éclairages et les sols. Cette rénovation commencera lors du premier trimestre 2021.

Enfin, permettez-moi d'avoir une pensée émue envers les personnes décédées durant l'été, leurs familles mais aussi celles qui sont seules ou âgées, celles qui n'ont pu partir en vacances, celles qui souffrent de la solitude.

Bon courage à toutes et tous.

Michel CORRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Le conseil municipal s'est réuni le 10 juillet 2020 afin de désigner les membres électeurs pour les prochaines élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre 2020.

Après un vote à bulletin secret, ce sont Michel Corre, Maryse Dubet, Roland Eozenou, Isabelle Dincuff et André Léziart qui ont été élus titulaires et Elisabeth Courcol, Mickaël Lunven et Marie Kerneis suppléants.

Le conseil a également autorisé Monsieur le Maire à constituer la liste des membres qui composeront la commission communale des impôts directs (CCID). Cette commission se réunit une fois par an. Son rôle consiste à donner son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation à partir d'une liste diffusée par l'administration fiscale.



SANTE ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître
la pharmacie de garde

MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il
faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées
du médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle
☎ 02.98.20.22.71
Dr SAUVANAUD Anne
Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez
Infirmiers : ☎ 02.98.20.33.40
LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard
PERON-MIOSSEC Françoise
Les soins seront faits uniquement au domicile des
patients pendant l'épidémie.

CABINET PARAMEDICAL

8 rue Stréat Névez
Masseurs kinésithérapeutes :
MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine
EVEN Aymeric – NISSARD Caroline
SOIRANT Florine - VALLERIE Diane
☎ 02.98.20.33.33 tous les jours
Urgences respiratoires le WE
Pédicure podologue :
COMPAGNON Audrey
☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE
Sophrologue :
RICHE Julie - ☎ 06.40.35.95.02



PETITES ANNONCES

- **Assistante maternelle agréée**, lotissement « La
Vallée de Kéavel » à SAINT-DIVY, **dispose
d'une place** du lundi au vendredi de 8h à 17h30
maximum.
Contact : ☎ 06.62.51.61.72

- Âgée de 17 ans, je me mets à votre disposition
pour **m'occuper de vos enfants** sur SAINT-DIVY.
Je fais du baby-sitting occasionnellement
depuis 2 ans et je me sens capable de
m'occuper de vos petits bouts. Je suis
disponible la semaine en soirée ainsi que les
week-ends. Pour tous renseignements
n'hésitez pas à m'envoyer un message au
☎ 06.73.17.57.59

Une commission intercommunale existe également et le conseil municipal a
désigné Michel Corre comme titulaire pour y siéger et Maryse Dubet comme
suppléante.

C'est également lors de ce conseil de début juillet que les élus ont voté les
subventions 2020 aux associations, pour un montant total de 11 568.39€,
réparties comme suit :

DS Tennis Table	1 158,98 €
SDS National	1 546,50 €
SDS Foot	1 234,73 €
Saint Divy GYM YOGA	606,00 €
Club Cyclo	159,08 €
Société de chasse	280,60 €
Marche avec nous	166,65 €
Le Grand Roque	151,50 €
SDS Basket	666,60 €
Courir à Saint-Divy	560,55 €

les doigts d'or	140,8 €
Amis de la lecture	1 540,00 €
Théâtre Oxygène	374,9 €
UNC Saint-Divy	181,6 €
Anim'saint divy	140,8 €
Amicale Laïque*	140,8 €
APEL*	140,8 €
Asso des 4 clochers	177,50 €
Amicale du personnel	1 260,00 €
Comité de jumelage	173,42 €

*sur justificatif

Entraide cancer du Finistère	50,50 €
AFSEP	50,50 €
Les resto du cœur	50,50 €
Croix rouge	50,50 €
France Alzheimer	50,50 €
Don de sang	50,50 €
Vie libre	50,50 €
Secours catholique	50,50 €

Adapei	50,50 €
Enfance et Partage	50,50 €
Banque alimentaire	196,14 €
AIR du Léon	50,50 €
Asso pour la santé mentale Pierre de Lune	50,50 €
Rêve de clown	50,00 €
EHPAD an Elorn	50,00 €

Enfin, ce conseil a validé le coût de fonctionnement moyen par élève
pour l'année 2020, soit 638.70€. Ce coût élève sert de référence à la
détermination du forfait communal versé à l'école privée Sainte-Marie et à
la participation financière aux frais de fonctionnement des écoles pour les
élèves domiciliés dans une autre commune.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Suite aux élections municipales, le conseil d'administration du CCAS
s'est réuni le 2 juillet afin d'installer ses nouveaux membres. Le CCAS est
composé de Michel Corre, président, Maryse Dubet vice-présidente,
Christine Meunier, Laurence Mouden, Audrey Garnier-Petton, Elisabeth
Courcol, Malou Merabet, Isabelle Kerneis, René Keromnes, Christian Liard
et Jeannine Abily.

C'est avec tristesse que les membres du CCAS ont appris le décès de
Jeannine Abily survenu le 3 août.

- **A vendre** bois de chauffage ☎ 06.87.70.68.31

OBJET TROUVE (disponible en Mairie) :

- 1 smartphone

DIVERS

ASP - Respecte du Léon : Appel à bénévoles

Accompagnement, soutien, présence auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD).

L'association **recherche de nouveaux bénévoles** pour mener à bien sa mission.

☎ 06.04.09.57.99 - aspduleon@orange.fr



VIE ASSOCIATIVE

THEATRE OXYGENE

La **rentrée des cours de théâtre** pour les enfants se fera dans la deuxième quinzaine de septembre si tout va bien.

Les cours seront assurés par FREDERIC BARON déjà connu des enfants. Pour les inscriptions ou des renseignements :

Audrey GARNIER PETTON ☎ 06.73.01.75.07

Denise MOALIC ☎ 06.06.42.27.49

SAINT-DIVY GYM

L'**Assemblée Générale** du club se déroulera le **vendredi 4 septembre** à 19h à la Maison des Bruyères, nous comptons sur votre présence.

La reprise des cours aura lieu le jeudi 10/09.

Attention modification des horaires cette année :

Gym tonique lundi de 20h30 à 21h30 avec Marie-Laure et le **jeudi** de 19h30 à 20h30 avec une nouvelle animatrice, Lucie, qui remplace Isabelle.

Renforcement musculaire le jeudi de 14h à 15h avec Mikaël et Marie-Jo

Marche nordique le mercredi matin à partir de 9h avec Mikaël.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 5/09.

MARCHE AVEC NOUS

Marches du mois de SEPTEMBRE

6/09 : Fouesnant, départ à 14h du bourg

13/09 : Saint-Ségal, journée, départ à 9h30 (prévoir pique-nique)

19 et 20/09 : La Trinité-sur-mer

27/08 : Brignogan

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum se déroulera le **samedi 5 septembre 2020** de 10h à 13h à la **salle de sport**, route du Valy Lédan. L'organisation se fera conformément aux dispositions sanitaires en vigueur. En cas de directives nationales particulières, la mairie se réserve le droit d'annuler le forum.



INFOS UTILES

PARTICIPATION FINANCIERE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2020/2021

La mise en œuvre des nouveaux tarifs régionaux pour les transports scolaires pénalise une centaine d'élèves du territoire qui voient leur tarif passer de 120€ à 250€ s'ils suivent leur scolarité dans un établissement du territoire hors carte scolaire et hors options labellisées.

Dès lors, le conseil de Communauté de communes du Pays de Landerneau du 17 juillet a acté, la mise en place d'une participation financière dédiée aux familles du territoire impactées par ce nouveau dispositif.

Ainsi, pour une famille qui prend un abonnement commercial au tarif régional de 250€ pour son(ses) enfant(s), **la Communauté de communes remboursera la somme de 130€ s'il suit sa scolarité au sein d'un établissement du Pays de Landerneau-Daoulas.**

Ce remboursement se fera sur les bases des éléments fournis par la Région pour les élèves concernés.

Plus d'infos auprès de la CCPLD

MENU DE LA CANTINE SCOLAIRE

Pour consulter les menus de la cantine, rendez-vous sur le site internet clicetmiam.fr, vous pouvez y créer votre espace, code à saisir : SAINTDIVY

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en SEPTEMBRE 2004

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en Mairie, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille.

Signaler les départs de la commune en mairie facilite aussi les démarches administratives.

INFORMATIONS SOCIALES

ALSH à SAINT-DIVY – ☎ 07.69.84.43.06 - saint-divy@epal.asso.fr

Site internet : <http://saint-divy.wixsite.com/alsh-sdlf>

Vacances scolaires + mercredi

Relais Petite Enfance à PLOUEDERN - ☎ 02.98.43.63.97

Permanence à SAINT-DIVY jeudi matin (9h-12h) selon le planning de l'animatrice (voir affichage en mairie)

<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>

Protection Maternelle et Infantile (PMI) à LANDERNEAU –20 rue Amédée Belhommet ☎ 02.98.85.95.20

CLIC (centre local d'information et de coordination) - ☎ 02.98.21.72.99 – maison des services publics – 59 rue de Brest à Landerneau

LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est ouverte :

Mercredi de 10h30 à 12h00

Jeudi de 17h30 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h00

Un protocole sanitaire est mis en place : se munir d'un masque, une seule personne par famille...

VIE PAROISSIALE

Messes du mois de septembre

Samedi 5 et 19 septembre à 18 h à SAINT-THONAN



Horaires d'ouverture

Dépôts : le mercredi et le vendredi de 14h00 à 16h30

Vente & Dépôts : le samedi de 10h00 à 16h30

Fermé du 14 juillet au 15 août

Adresse : Rue des Glénan 29800 Plouédern

Contact :

Téléphone portable : 06 06 41 39 48

Messagerie : le-tri-porteur@laposte.fr

Page Facebook : <http://le.tri.porteur.free.fr>



Horaires d'ouverture

Dépôts : les mardis et mercredis de 14h à 18h et le samedi de 10h à 18h

Vente : les mercredis de 14h00 à 18h30 et les samedis de 10h00 à 18h30

Adresse : dans l'ancienne forge de Malanty à Irvillac (route d'Hanvec D47)

Contact :

Téléphone : 07 67 48 96 93 ou 09 70 98 80 09

Messagerie : ribine@orange.fr

Page Facebook : Recyclerie Irvillac (<https://fr-fr.facebook.com/people/Recyclerie-Irvillac/100012320196613>)

Site internet : <http://www.la-recyclerie-pays-daoulas.infini.fr/>

AMADEUS – Aide et soins – jardinage - bricolage ☎ 02.98.21.06.72 – 2 rue Amédée Belhommet à LANDERNEAU

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) - ☎ 02.98.90.50.50 - 1c rue Félix Le Dantec à QUIMPER

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Marie-Françoise LE GUEN ☎ 06.81.89.62.40
Permanence le jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous)
Hôtel de Ville – 2 Rue de la Tour d’Auvergne à LANDERNEAU

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES - ☎ 02.98.85.11.61 – maison des services publics – 59 rue de Brest à LANDERNEAU

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre 2020
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

COLLECTE ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

Septembre 2020

RECYCLABLES : jeudi 10 - 24 **ORDURES MENAGERES** : jeudi 3 - 17

Vous pouvez également trouver le calendrier de collecte sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr

Les feux de détresse périmés ne sont pas acceptés en déchèterie. Ils peuvent causer de graves dégâts dans les unités de tri ou de traitement (explosions, incendies).

Merci de rapporter vos produits pyrotechniques auprès des magasins d'accastillage lors de l'achat de produits neufs.

Sur le territoire du Pays de Landerneau Daoulas, le point de collecte le plus proches est :

FLORICANE

8 Route de Loperhet

PLOUGASTEL DAOULAS

RECYCLERIES DU PAYS DE LANDERNEAU

Les recycleries se mobilisent pour ré-ouvrir et continuer d'agir pour le réemploi et la solidarité.

Dans cette période de crise sanitaire les recycleries ont fait le nécessaire pour vous accueillir dans les meilleurs conditions :

- port du masque obligatoire
- mise à disposition de gel hydroalcoolique avec obligation de se laver les mains avant d'entrée,
- quarantaine des objets mis en dépôt,
- sens de circulation (parking et magasin)
- un nombre de personne restreint dans les structures
- modification des jours de dépôts et de ventes



CLUB DES GENETS

Les membres du club des genêts connaissent une passe très difficile en cette année 2020. Le Covid 19 et le confinement ont contraint le club a stoppé toutes activités et les adhérents ont dû se cloîtrer, se contentant des quelques visites ou contacts téléphoniques de leurs proches.

Mais le plus dur aura été la perte de trois de nos adhérents en moins de trois semaines :



Jo Pichon, décédé le 27 juillet, membre du CA de 2009 à 2011, Jo reflétait la bonne humeur et la joie de vivre.



Jeannine Abily, décédée le 3 août, membre du CA depuis 2013 et vice-présidente depuis 2018. Jeannine était le point d'orgue de l'association avec toujours le souci de bien faire, elle a su faire face à toutes situations et remettre le club dans la bonne voie aux moments opportuns. Jeannine a beaucoup souffert de son cancer et elle est partie brutalement alors qu'elle se sentait revivre après une crise précédente.

Enfin, le 12 août, alors que quelques adhérents venaient se retrouver le mercredi autour du boulodrome, l'on apprend le décès de **Jean Marrec**, un de nos nouveaux adhérents, toujours souriant et de bonne humeur.

Le Club des Genêts souhaite ses condoléances aux familles, mais veut garder le moral et espère retrouver une vie quasi-normale en ce début septembre afin de poursuivre ses activités.

Quoiqu'il en soit, le club sera représenté au **Forum des Associations** le **samedi 5 septembre** de 10h à 13h à la salle de sport du Valy Lédan.

Le président, Alain GOURIOU